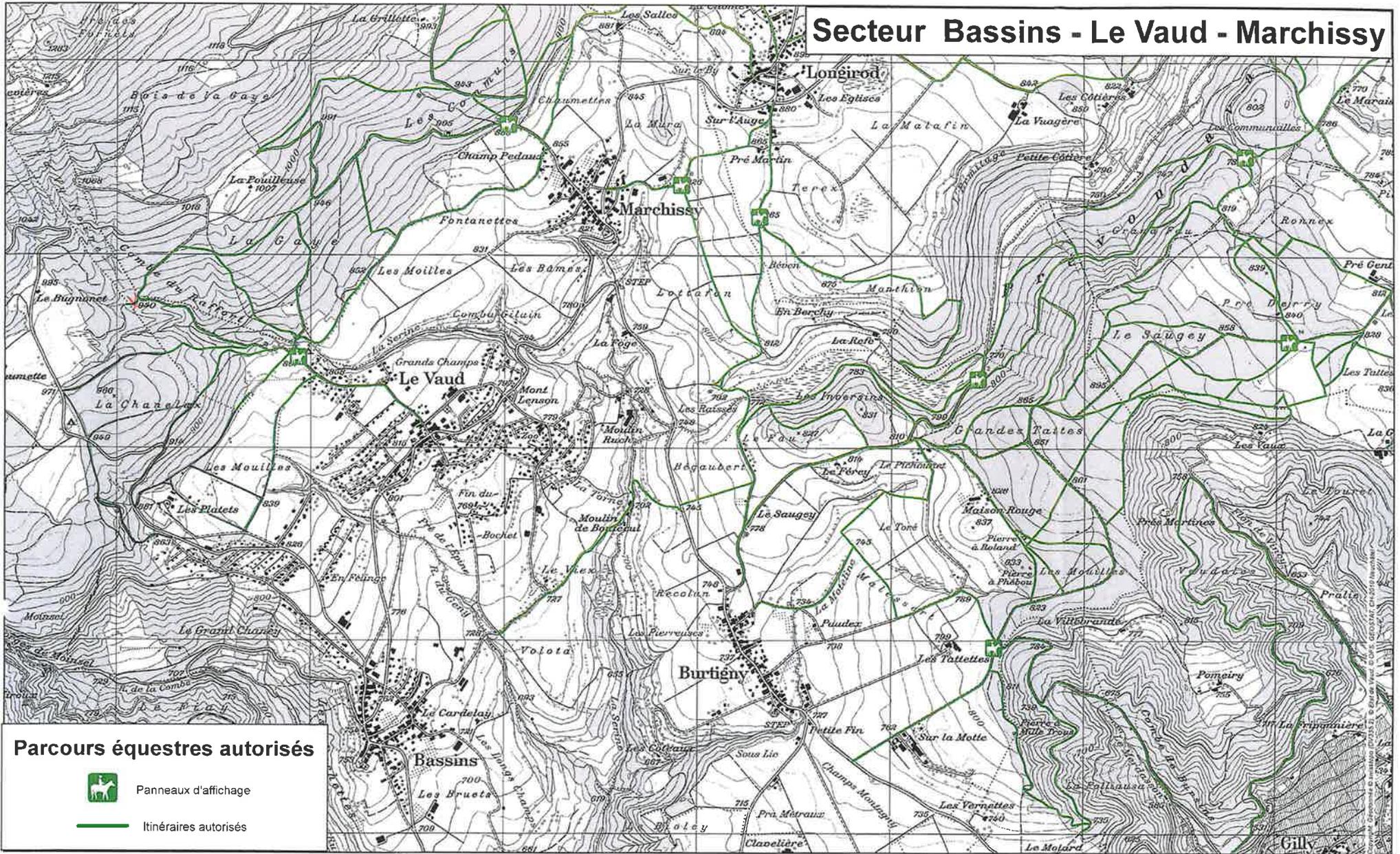


Secteur Bassins - Le Vaud - Marchissy



Parcours équestres autorisés



Panneaux d'affichage



Itinéraires autorisés



Pour tout renseignement: Inspection des forêts du 14ème arrondissement, CP 17 - 1188 St-George (022 368 17 25)

Echelle : 1:17'500

Date : 21.01.2015

0 500 1'000 Mètres

La fréquentation des parcours équestres autorisés en forêt se fait: Reproduction pour usage personnel uniquement.

- en restant sur les chemins autorisés
- en cas de météo favorable seulement (sur sols non détrempés)
- à vos risques et périls (chutes d'arbres, de branches, accidents)

Le service forestier ou le propriétaire se réservent le droit de fermer certains tronçons pour des raisons de gestion forestière